

Sa Sainteté Pie IX a reçu de la part de 200 pèlerins français tout un autel en argent, surmonté d'une statue du même métal. Le tabernacle de cet autel, en or massif et ciselé "servira," a dit le Saint Père en acceptant ce don, de dépôt à la bulle mémorable qui a déclaré article de foi l'Immaculée Conception.

Le sanctuaire du Sacré Cœur, à Montmartre en France, s'empare de plus en plus des âmes chrétiennes de ce temps. Dans le cours du mois de février, un visiteur se présente à l'un des Pères attachés à l'œuvre, se confesse et communie. Après la messe il va retrouver le prêtre et lui dit :

"—J'ai un frère qui était dangereusement malade ; il avait fait vœu d'offrir dix mille francs pour l'église du Sacré Cœur s'il plaisait à Dieu de lui rendre la santé. Mon frère a été guéri, et je vous apporte les dix mille francs."

Le prêtre dit au visiteur qu'on avait coutume d'inscrire sur un livre le nom des pieux donateurs, et lui demanda son nom.

"—Mon nom, vous ne le saurez pas, lui répondit le visiteur.

"—Et votre pays ?

"—Mon pays, vous ne le saurez pas davantage."

Et l'étranger, prenant une plume, écrivit ces mots : *Un anonyme. Amour et reconnaissance envers Dieu. Dix mille francs.* Cela est touchant et beau ; les traits admirables abondent dans le récit des pèlerinages à Montmartre.

La *Gazette d'Augsburg*, publie une dépêche en date du 17 février dernier, annonçant qu'il est interdit au clergé polonais, sous peine de déportation en Sibérie, de propager des prières au Sacré Cœur de Jésus et de donner à la mère de Dieu le titre de reine de Pologne.

Dans le couvent des Capucines de Murcie, en Espagne, il y a une religieuse de cent vingt-cinq ans. Elle se porte très-bien, suit la règle de la communauté, se lève par tout temps à minuit, comme les autres religieuses, et fait tous les exercices de son ordre.

On signale en Angleterre une recrudescence de conversions au catholicisme dans les classes ouvrières.